BUREAU VERITAS
Agence Aquitaine Charentes Limousin
Service Patrimoine
17-19 Avenue Bernard Moitessier
ZAC des quatres chevaliers
17180 PERIGNY
05 46 50 66 66
matthieu.emeriault@bureauveritas.com

Client :

SGAMI SUD-OUEST
89 COURS DUPRE DE SAINT MAUR
33081 BORDEAUX

A l'attention de :
Monsieur **SEMINO Jaume**
E-mail : **jaume.semino@interieur.gouv.fr**

Rapport : Enrobe HAP/Amiante-BUREAUVERITAS
RAPPORT n°15127359
Rapport établi le **06/09/2022.**

RAPPORT DE PRELEVEMENT ET D'ANALYSE POUR RECHERCHE D'AMIANTE ET HAP

Adresse(s) d'intervention :	**CITE ADMINISTRATIVE DUPERRE / Parkings bâtiment 2, 3, 4** **PLACE DES CORDELIERS – 17000 LA ROCHELLE**
Date d'intervention :	**09/06/2022**
Accompagnateur : **Aucun**	

Opérateur de prélèvement : **M Matthieu EMERIAULT** **Signature**



Compagnie d'assurance de Bureau Veritas : MSIG (Ref. contrat : F210.16.0414)
Date de fin de validité : 31/12/2022

Laboratoire d'analyse des échantillons : Eurofins Analyses pour le Bâtiment SudOuest
4, Chemin des Maures
33170 GRADIGNAN
N° d'accréditation COFRAC pour les analyses : 1-5840

Ce rapport comporte **22** pages

© Bureau Veritas Exploitation - 01/2017

SOMMAIRE

1 - BUT DE LA MISSION 3

2 - METHODOLOGIE DU PRELEVEMENT : 3

3 - ANALYSE DES ECHANTILLONS : 4

4 - RESULTATS 5

ANNEXE 1 - LOCALISATION DES PRELEVEMENTS 6

ANNEXE 2 - ATTESTATION D'ASSURANCE 8

ANNEXE 3 – PROCES VERBAL DU LABORATOIRE 9

ANNEXE 4 – PHOTOS 22

© Bureau Veritas Exploitation - 01/2017

1 - BUT DE LA MISSION

Effectuer un ou plusieurs prélèvements d'échantillons de matériaux ou produits pour analyse en vue d'une recherche de présence d'amiante, désignés par vos soins lors de la commande ou lors de l'intervention.

Analyser par examen en microscopie optique ou électronique à transmission des échantillons de matériaux en vue de déceler une éventuelle présence d'amiante.

En l'absence avérée de présence d'amiante, il sera recherchée la présence de HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) de façon quantitative, par chromatographie en phase gazeuse selon la norme NF EN 15527.

2 - METHODOLOGIE DU PRELEVEMENT :

La mission de prélèvement est réalisée par du personnel de Bureau VERITAS.

Les prélèvements, ont été placés dans un double conditionnement hermétique sur lequel est identifié précisément l'échantillon.
Un tableau (en § 4) reprend chaque prélèvement et fait l'objet de diverses observations précisant :

- Le matériau prélevé
- son identification (n° de prélèvement)
- sa localisation
- Son aspect
- la présence d'amiante ou non
- la somme des HAP

© Bureau Veritas Exploitation - 01/2017

3 - ANALYSE DES ECHANTILLONS :

- Les prélèvements ont fait l'objet d'une analyse **amiante** par le laboratoire :

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4, Chemin des Maures
33170 GRADIGNAN
N° d'accréditation COFRAC pour les analyses : 1-5840

En fonction de la nature du matériau à analyser, les techniques d'analyse appliquées sont les suivantes :

- ✓ La microscopie optique à lumière polarisée (MOLP)
- ✓ La microscopie électronique à transmission analytique (META) considérée comme la méthode de référence applicable à tous types de matériaux.

Le vocable amiante ou asbeste désigne l'un des silicates fibreux suivants :

- ✓ Le chrysotile : variété la plus utilisée (groupe des serpentines),
- ✓ Les amphiboles parmi lesquelles :
 - le crocidolite,
 - la trémolite,
 - l'actinolite,
 - l'anthophyllite,
 - l'amosite.

- Les prélèvements ont fait l'objet d'une analyse **HAP (Analyse des Hydrocarbures Aromatiques Polycyclique)** par le laboratoire :

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures
33170 GRADIGNAN

Après une préparation physico-chimique de l'échantillon, l'analyse de l'extrait est réalisée par chromatographie en phase gazeuse couplée à une détection par spectrométrie de masse avec quantification des 16 HAP définis dans la norme NF EN 15 527.

4 - RESULTATS

Les analyses ont porté sur **3 échantillons.**

Les résultats sont consignés dans le tableau ci-après.

N° D'ECHANTILLON	MATERIAU PRELEVE ET ASPECT VISUEL	LOCALISATION DU PRELEVEMENT	PRESENCE D'AMIANTE (OUI / NON)	SOMME DES 16 HAP (MG/KG)	RECYCLABLE (SI < 50 MG/KG)
P031	Enrobés - Revêtement routier bitumineux	VOIRIE/PARKING – BAT 2	NON	<0.4	OUI
P032	Enrobés - Revêtement routier bitumineux	VOIRIE/PARKING – BAT 3	NON	<0.4	OUI
P033	Enrobés - Revêtement routier bitumineux	VOIRIE/PARKING – BAT 4	NON	<0.4	OUI

© Bureau Veritas Exploitation - 01/2017

ANNEXE 1 - LOCALISATION DES PRELEVEMENTS

ANNEXE 1

LOCALISATION DES PRELEVEMENTS

[cette annexe comporte 1 + 1 page(s)]

© Bureau Veritas Exploitation - 01/2017

Planche de repérage des points prélèvements MATERIAUX

La planche de repérage est indissociable du rapport

Légende :

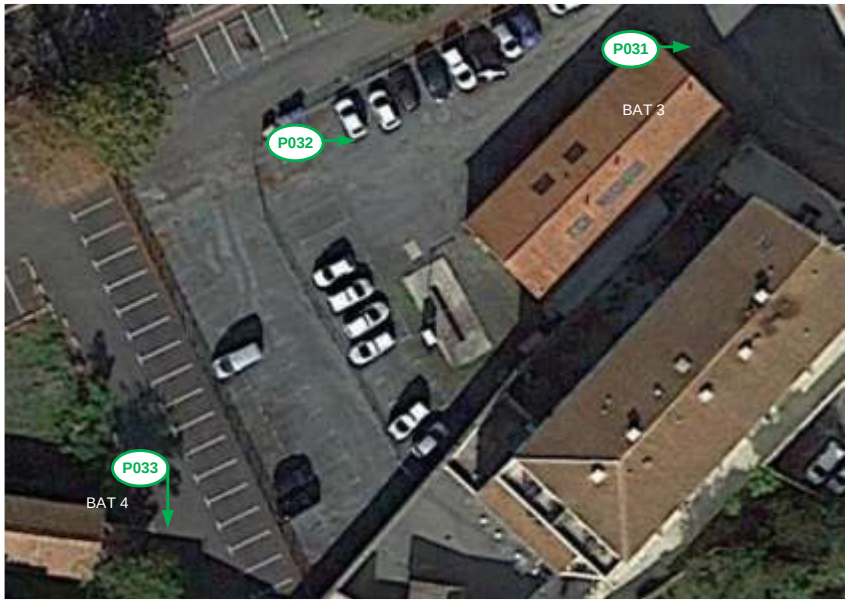
Pxx : point de prélèvement Amiante, matériaux ne contenant de l'amiante après analyse

Pxx : point de prélèvement Amiante, matériaux contenant de l'amiante après analyse

Commentaires éventuels :

Les analyses HAP sont réalisées sur les prélèvements P031, P032, P033 de l'enrobé.

PLANCHE DE REPERAGE TECHNIQUE			LEGENDE		
Adresse	CITE ADMINISTRATIVE Bâtiment 3 PLACE DES CORDELIERS 17017 LA ROCHELLE		Px → Prélèvement n°X contenant de l'amiante	Matériaux et produits contenant de l'amiante :	
EXT	Date visite	09/06/2022	Px → Prélèvement n°X ne contenant pas d'amiante		
	Auteur	EMERIAULT	S → Sondage		
	N° dossier	15127359	N V Non visité		
Plan/Elévation					



© Bureau Veritas Exploitation - 01/2017

ANNEXE 2 - ATTESTATION D'ASSURANCE



MSIG

ATTESTATION D'ASSURANCE

Nous, soussignés MSIG Insurance Europe AG, Succursale en France, sis 65 Rue de la Victoire – 75009 PARIS - certifions par la présente que la Société :

BUREAU VERITAS SERVICES France SAS
8 Cours du Triangle
92800 Puteaux

a souscrit auprès de notre Compagnie, pour le compte de sa filiale :

Bureau Veritas Exploitation SAS
8 Cours du Triangle 92800 Puteaux

un contrat d'assurance de **RESPONSABILITE CIVILE** portant le numéro F210.18.0414.

Ce contrat a pour objet de garantir les conséquences pécuniaires de la **RESPONSABILITE CIVILE** pouvant incomber à l'Assuré en raison des dommages corporels, matériels et immatériels causés aux tiers dans le cadre de ses activités de diagnostic immobilier et notamment :

1) Diagnostic amiante
- Repérage amiante avant travaux et démolition,
- Assistance technique pour travaux de traitement de l'amiante,
- Repérage amiante pour constitution de DAPP et de DTA,
- Réalisation ou mise à jour de DAPP,
- Repérage amiante avant/après travaux ou démolition,
- Réalisation ou mise à jour du dossier amiante,
- Examen visuel après travaux de retrait et d'encapsulage,
- Mesures de la concentration des fibres d'amiante dans l'air des immeubles bâtis,
- Prélèvement et analyse d'eau afin de rechercher la présence d'amiante en suspension,
- Analyse d'échantillons prélevés par l'Assuré,
- Mesures d'exposition à l'amiante des travailleurs à leurs postes de travail,
- Vérification périodique de l'état de conservation des matériaux contenant de l'amiante dans les bâtiments,
- Repérage amiante avant vente,
- Repérage amiante avant travaux y compris de démolition sur installations, structures ou équipements concourant à la réalisation ou la mise en œuvre d'une activité,
- Diagnostic portant sur la gestion des déchets issus de la démolition de catégories de bâtiments (décret 2011-610 du 31 mars 2011) y compris le réemploi des matériaux : concernant cette dernière mission il est précisé que les garanties s'appliquent y compris lorsque la mission porte sur des démolitions ne comportant pas de déchets amiantés.

2) Autres diagnostics
- Diagnostic radon bâtiments,
- Diagnostic monoxyde de carbone,
- Diagnostic accessibilité des handicapés ERP Existants,
- Diagnostic accessibilité des handicapés des voiries,
- Diagnostic de l'état de l'installation intérieure d'électricité / de gaz,
- Diagnostic de l'état des risques naturels et technologiques (ERNT),
- Diagnostic de Performances Energétiques –DPE-
 - Location
 - Cession immobilière
 - ERP
 - Neuf
- Mise à jour du DPE,
- Diagnostic des installations d'assainissement non collectif (ANC),
- Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment et diagnostic mérule (DDT),
- Etat parasitaire et diagnostic mérule (hors DDT),
- Diagnostic Plomb avant / après travaux,
- Constat des risques d'exposition au Plomb (CREP) :
 - En cas de location / vente
 - Dans les parties communes
- Risque d'intoxication au plomb dans les peintures,
- Etat des lieux,
- Métrages Loi Carrez/ Loi Boutin,
- Millièmes de copropriété,
- Prêts conventionnés (normes d'habitabilité),
- Sécurité piscine,
- Diagnostic technique Loi SRU,
- Diagnostic de la qualité de l'air intérieur dans les locaux d'habitation ou recevant du public,
- Prélèvement et analyse de poussière et de revêtement afin de rechercher la présence de plomb.

3) Analyses et/ou prélèvements d'échantillons.

4) Conseil en performance énergétique.

5) Toutes missions connexes d'assistance technique et/ou de conseil.

6) Toutes missions d'assistance à la maîtrise d'ouvrage.

7) Toutes missions de maîtrise d'œuvre de désamiantage.

La présente attestation valable du 01/01/2021 au 31/12/2021 à minuit, est délivrée, sous réserve du paiement de la prime d'assurance, pour servir et valoir ce que de droit et ne peut engager la Compagnie au-delà des clauses, termes et conditions du contrat auxquels elle se réfère.

Paris, le 15/12/2020

MSIG Insurance Europe AG
Succursale en France
65 Rue de la Victoire
75009 Paris
Tel : +33(0)1 40 67 42 42
Fax : +33(0)1 40 67 12 34

RCS Paris 753143882, APE 6512Z
Siège social: An den Dominikanern 11-27
50668 Cologne
Allemagne

ANNEXE 3 – PROCES VERBAL DU LABORATOIRE

ANNEXE 3

PROCES-VERBAL DU LABORATOIRE

[cette annexe comporte analyses Amiante et HAP)]

© Bureau Veritas Exploitation - 01/2017

© Bureau Veritas Exploitation - 01/2017

eurofins | Analyses pour le Bâtiment

BUREAU VERITAS EXPLOITATION SAS
Monsieur Matthieu EMERIAULT
17-19 Rue Bernard Moitessier
17180 PERIGNY

Notre référence : AR-22-KC-041601-01

Numéro de dossier : 22K019087
Référence de dossier : Code du dossier Amiante : 22K017778 - 1510797383/9629480/S6/12/1_9629480/1/9

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint le rapport d'analyse relatif à l'échantillon suivant :

- N° 22K019087-001 - Référence *Code des échantillons Amiante : 22K017778-011 - bv3fw0430 Réf. prél : P031 EXT/ BÂTIMENT/Voirie - Enrobé bitumineux - (couche de roulement)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.

- N° 22K019087-002 - Référence *Code des échantillons Amiante : 22K017778-012 - bv3fw0431 Réf. prél : P032 EXT/ BÂTIMENT/Voirie - Enrobé bitumineux - (couche de roulement)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.

- N° 22K019087-003 - Référence *Code des échantillons Amiante : 22K017778-013 - bv3fw0432 Réf. prél : P033 EXT/ BÂTIMENT/Voirie - Enrobé bitumineux - (couche de roulement)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures
33172 GRADIGNAN Cedex
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

eurofins

Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.

EUROFINS ANALYSES POUR LE BATIMENT SUD-OUEST
Analyses Bordeaux
4 Chemin des Maures
33170 GRADIGNAN

Rapport d'analyse de HAP dans les matériaux routiers

N° de rapport d'analyse : AR-22-EK-061639-01 — Date d'émission de rapport : 14/07/2022 16:55 —
Dossier N° : 22EK061673 — Date de réception : 13/07/2022
Référence laboratoire N° : 22EK061673 — Référence de suivi du dossier N° : 22K019087
Reçu au laboratoire le : 13/07/2022 — Date de réception :08/07/2022
Référence dossier Client:22K019087 - Code du dossier Amiante : 22K017778 - 1510797383/9629480/S6/12/1_9629480/1/9
Référence Commande : EUFRBO70001120322K019087

N° Echantillon	001	002	003
Référence client de l'échantillon	22K019087-001 - Code des échantillons Amiante : 22K017778-011 - bv3fw0430 Réf. prél : P031 EXT/ BÂTIMENT/Voirie - Enrobé bitumineux - (couche de roulement)	22K019087-002 - Code des échantillons Amiante : 22K017778-012 - bv3fw0431 Réf. prél : P032 EXT/ BÂTIMENT/Voirie - Enrobé bitumineux - (couche de roulement)	22K019087-003 - Code des échantillons Amiante : 22K017778-013 - bv3fw0432 Réf. prél : P033 EXT/ BÂTIMENT/Voirie - Enrobé bitumineux - (couche de roulement)
Matrice	**Matériaux Routiers**	**Matériaux Routiers**	**Matériaux Routiers**
Date de début d'analyse	**13/07/2022**	**13/07/2022**	**13/07/2022**
Date de fin d'analyse	**14/07/2022**	**14/07/2022**	**14/07/2022**

Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques

EKHAP : **Analyse des HAP par GC-MS (16 composants)**

Benzo(a)pyrène	mg/kg M.S.	≤ 0,4	≤ 0,4	≤ 0,4
Fluorène	mg/kg M.S.	≤ 0,4	≤ 0,4	≤ 0,4
Phénanthrène	mg/kg M.S.	≤ 0,4	≤ 0,4	≤ 0,4
Anthracène	mg/kg M.S.	≤ 0,4	≤ 0,4	≤ 0,4
Fluoranthène	mg/kg M.S.	≤ 0,4	≤ 0,4	≤ 0,4
Pyrène	mg/kg M.S.	≤ 0,4	≤ 0,4	≤ 0,4
Benzo-(a)-anthracène	mg/kg M.S.	≤ 0,4	≤ 0,4	≤ 0,4
Chrysène	mg/kg M.S.	≤ 0,4	≤ 0,4	≤ 0,4
Benzo(b)fluoranthène	mg/kg M.S.	≤ 0,4	≤ 0,4	≤ 0,4
Benzo(k)fluoranthène	mg/kg M.S.	≤ 0,4	≤ 0,4	≤ 0,4
Indeno (1,2,3-cd) Pyrène	mg/kg M.S.	≤ 0,4	≤ 0,4	≤ 0,4
Dibenzo(a,h)anthracène	mg/kg M.S.	≤ 0,4	≤ 0,4	≤ 0,4
Benzo(ghi)Pérylène	mg/kg M.S.	≤ 0,4	≤ 0,4	≤ 0,4
Naphtalène	mg/kg M.S.	≤ 0,4	≤ 0,4	≤ 0,4

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.
Rua Monte de Além, 62
4580-733 Sobrosa - Paredes, PORTUGAL

IPAC acreditação L0705 ISO/IEC 17025 Ensaios

Rapport d'analyse de HAP dans les matériaux routiers

N° de rapport d'analyse : AR-22-EK-061639-01 — Date d'émission de rapport : 14/07/2022 16:55 —
Dossier N° : 22EK061673 — Date de réception : 13/07/2022
Référence laboratoire N° : 22EK061673 — Référence de suivi du dossier N° : 22K019087
Reçu au laboratoire le : 13/07/2022 — Date de réception :08/07/2022
Référence dossier Client:22K019087 - Code du dossier Amiante : 22K017778 - 1510797383/9629480/S6/12/1_9629480/1/9
Référence Commande : EUFRBO70001120322K019087

N° Echantillon	001	002	003
Référence client de l'échantillon	22K019087-001 - Code des échantillons Amiante : 22K017778-011 - bv3fw0430 Réf. prél : P031 EXT/ BÂTIMENT/Voirie - Enrobé bitumineux - (couche de roulement)	22K019087-002 - Code des échantillons Amiante : 22K017778-012 - bv3fw0431 Réf. prél : P032 EXT/ BÂTIMENT/Voirie - Enrobé bitumineux - (couche de roulement)	22K019087-003 - Code des échantillons Amiante : 22K017778-013 - bv3fw0432 Réf. prél : P033 EXT/ BÂTIMENT/Voirie - Enrobé bitumineux - (couche de roulement)
Matrice	**Matériaux Routiers**	**Matériaux Routiers**	**Matériaux Routiers**
Date de début d'analyse	**13/07/2022**	**13/07/2022**	**13/07/2022**
Date de fin d'analyse	**14/07/2022**	**14/07/2022**	**14/07/2022**

Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques

EKHAP : **Analyse des HAP par GC-MS (16 composants)**

Acénaphthylène	mg/kg M.S.	≤ 0,4	≤ 0,4	≤ 0,4
Acénaphtène	mg/kg M.S.	≤ 0,4	≤ 0,4	≤ 0,4
Somme des HAP	mg/kg M.S.	≤ 0,4	≤ 0,4	≤ 0,4

Méthode d'analyse employée pour la recherche quantitative de HAP dans les matériaux routiers :
Quantification des 16 Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP) dans les enrobés routiers par Chromatographie Gazeuse équipée d'un Spectromètre de Masse (GC-MS) selon la norme NF EN 15527:2008 utilisant la méthode d'extraction agitation/sonification. Le processus de purification n'est pas effectué.
Préparation de la prise d'essai selon la norme NF EN 15002:2015.

Note(s) : 1. La portée d'accréditation du laboratoire est référencée sous le n° L0705-1 et est disponible sur http://www.ipac.pt/. 2. La liste des méthodes et des tests avec accréditation flexible globale peut être consultée sur http: https://www.eurofins.pt/ambiente/laborat%C3%B3rio-de-an%C3%A1lise-de-amianto/qualidade/ 3. Le prélèvement relève de la responsabilité du client. 4. Le paramètre « somme des HAP » correspond à la somme des concentrations de chaque HAP. Lorsque la concentration d'un HAP individuel est inférieure ou égale à la limite de quantification (LQ=0.4 mg/kg M.S.), elle est indiquée par ≤LQ et cette valeur n'est pas comptabilisée dans la « somme des HAP ». S'il existe une ou plusieurs concentrations individuelles de HAP supérieures à la LQ, alors la « somme des HAP » correspond à la somme de toutes les valeurs >LQ. Si aucune des concentrations individuelles de HAP n'est supérieure à la LQ, alors la « somme des HAP » est indiquée comme étant ≤LQ (≤0.4). 5. Le résultat est exprimé en mg / kg M.S., M.S. correspondant à matière sèche. 6. Les normes suivies sont des normes françaises (NF) et européennes (EN). 7. Les incertitudes associées au prélèvement des échantillons n'ont pas été prises en compte. Les concentrations de chaque HAP individuel ont une incertitude élargie, U(élargie), de maximum 28% de la valeur calculée, pour un intervalle de confiance à 95% (k=2) et la <somme> a une incertitude qui doit être calculée par : Racine carrée(⟨Sommes(valeur de chaque HAP(>LQ) x Uélargie)²⟩ 8. Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande. Il est à noter que ce rapport en français est une copie de la version originale du rapport en langue portugaise et stockée en interne par le laboratoire.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.
Rua Monte de Além, 62
4580-733 Sobrosa - Paredes, PORTUGAL

IPAC acreditação L0705 ISO/IEC 17025 Ensaios

Rapport d'analyse de HAP dans les matériaux routiers

N° de rapport d'analyse : AR-22-EK-061639-01 | Date d'émission de rapport : 14/07/2022 16:55 | Page3/3
Dossier N° : 22EK061673 | Date de réception : 13/07/2022
Référence laboratoire N° : 22EK061673 | Référence de suivi du dossier N° : 22K019087
Reçu au laboratoire le : 13/07/2022 | Date de réception :08/07/2022
Référence dossier Client:22K019087 - Code du dossier Amiante : 22K017778 - 1510797383/9629480/S6/12/1_9629480/1/9
Référence Commande : EUFRBO70001120322K019087

Validé et approuvé par :



Marco Teixeira
Technicien de laboratoire

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.
Rua Monte de Além, 62
4580-733 Sobrosa - Paredes, PORTUGAL

IPAC acreditação L0705 ISO/IEC 17025 Ensaios

- N° 22K017778-011 - Référence *bv3fw0430 Réf. prél : P031 EXT/ BÂTIMENT/Voirie - Enrobé bitumineux - (couche de roulement)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 22K017778-012 - Référence *bv3fw0431 Réf. prél : P032 EXT/ BÂTIMENT/Voirie - Enrobé bitumineux - (couche de roulement)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 22K017778-013 - Référence *bv3fw0432 Réf. prél : P033 EXT/ BÂTIMENT/Voirie - Enrobé bitumineux - (couche de roulement)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures
33172 GRADIGNAN Cedex
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

011	22K017778-011 - bv3fw0430 Réf. prél : P031 EXT/ BÂTIMENT/Voirie - Enrobé bitumineux - (couche de roulement)	Prise d'essai n°1 : matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) (granulats) (beige)	**MOLP** / OTG9	2 / 2	-	Analyse réalisée non conclusive
		Prise d'essai n°1 : matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) (granulats) (beige)	**MET** / SV4S	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Prise d'essai n°2 : matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) (granulats) (gris)	**MOLP** / OTG9	2 / 2	-	Analyse réalisée non conclusive

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 8 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.
Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.
Al. Wojska Polskiego 90
82-200 Malbork, POLSKA

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-22-RI-040652-01 — Date d'émission de rapport : 04/07/2022 5:30 — Page4/8
Référence laboratoire N° : 22RI029292 — Référence de suivi du dossier N° : 22K017778
Reçu au laboratoire le : 28/06/2022 — Date de réception :24/06/2022
Date d'analyse : 01/07/2022
Référence dossier Client:22K017778 - 1510797383/9629480/S6/12/1_9629480/1/9

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
		Prise d'essai n°2 : matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) (granulats) (gris)	**MET** / SV4S	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Prise d'essai n°3 : matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) (granulats) (noir)	**MOLP** / OTG9	2 / 2	-	Analyse réalisée non conclusive
		Prise d'essai n°3 : matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) (granulats) (noir)	**MET** / SV4S	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) (liant hydrocarboné) (noir)	**MET** / SV4S	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
012	22K017778-012 - bv3fw0431 Réf. prél : P032 EXT/ BÂTIMENT/Voirie - Enrobé bitumineux - (couche de roulement)	Prise d'essai n°1 : matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) (granulats) (noir)	**MOLP** / OTG9	2 / 2	-	Analyse réalisée non conclusive
		Prise d'essai n°1 : matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) (granulats) (noir)	**MET** / SV4S	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 8 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.
Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.
Al. Wojska Polskiego 90
82-200 Malbork, POLSKA

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-22-RI-040652-01 — Date d'émission de rapport : 04/07/2022 5:30 —
Référence laboratoire N° : 22RI029292 — Référence de suivi du dossier N° : 22K017778
Reçu au laboratoire le : 28/06/2022 — Date de réception :24/06/2022
Date d'analyse : 01/07/2022
Référence dossier Client:22K017778 - 1510797383/9629480/S6/12/1_9629480/1/9

N° éch	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
		Prise d'essai n°2 : matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) (granulats) (gris)	**MOLP** / OTG9	2 / 2	-	Analyse réalisée non conclusive
		Prise d'essai n°2 : matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) (granulats) (gris)	**MET** / SV4S	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Prise d'essai n°3 : matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) (granulats) (marron)	**MOLP** / OTG9	2 / 2	-	Analyse réalisée non conclusive
		Prise d'essai n°3 : matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) (granulats) (marron)	**MET** / SV4S	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) (liant hydrocarboné) (noir)	**MET** / SV4S	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 8 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.
Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.
Al. Wojska Polskiego 90
82-200 Malbork, POLSKA

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-22-RI-040652-01 — Date d'émission de rapport : 04/07/2022 5:30 — Page6/8
Référence laboratoire N° : 22RI029292 — Référence de suivi du dossier N° : 22K017778
Reçu au laboratoire le : 28/06/2022 — Date de réception :24/06/2022
Date d'analyse : 01/07/2022
Référence dossier Client:22K017778 - 1510797383/9629480/S6/12/1_9629480/1/9

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
013	22K017778-013 - bv3fw0432 Réf. prél : P033 EXT/ BÂTIMENT/Voirie - Enrobé bitumineux - (couche de roulement)	Prise d'essai n°1 : matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) (granulats) (gris)	**MOLP** / OTG9	2 / 2	-	Analyse réalisée non conclusive
		Prise d'essai n°1 : matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) (granulats) (gris)	**MET** / SV4S	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Prise d'essai n°2 : matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) (granulats) (noir)	**MOLP** / OTG9	2 / 2	-	Analyse réalisée non conclusive
		Prise d'essai n°2 : matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) (granulats) (noir)	**MET** / SV4S	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Prise d'essai n°3 : matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) (granulats) (beige)	**MOLP** / OTG9	2 / 2	-	Analyse réalisée non conclusive
		Prise d'essai n°3 : matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) (granulats) (beige)	**MET** / SV4S	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 8 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.
Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.
Al. Wojska Polskiego 90
82-200 Malbork, POLSKA

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-22-RI-040652-01 — Date d'émission de rapport : 04/07/2022 5:30 —
Référence laboratoire N° : 22RI029292 — Référence de suivi du dossier N° : 22K017778
Reçu au laboratoire le : 28/06/2022 — Date de réception :24/06/2022
Date d'analyse : 01/07/2022
Référence dossier Client:22K017778 - 1510797383/9629480/S6/12/1_9629480/1/9

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
		Matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) (liant hydrocarboné) (noir)	**MET** / SV4S	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Observation(s) échantillon(s)
(1) Ce résultat a été confirmé par plusieurs prises d'essais concordantes.

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

MOLP:Détermination Fibres d'amiante. Détection et identification par Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) réalisée à partir du Guide HSG 248 de 2021 - annexe 2

MET:Détermination Fibres d'amiante. Traitement par calcination et/ou attaque acide. Détection et identification par Microscop Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META) réalisée à partir de la nor : NFX 43-050 : Juillet 2021, IMA 12 « Principes pétrographiques et de classification minéralogique ».

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 8 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.
Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.
Al. Wojska Polskiego 90
82-200 Malbork, POLSKA

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-22-RI-040652-01 | Date d'émission de rapport : 04/07/2022 5:30 | Page8/8
Référence laboratoire N° : 22RI029292 | Référence de suivi du dossier N° : 22K017778
Reçu au laboratoire le : 28/06/2022 | Date de réception :24/06/2022
Date d'analyse : 01/07/2022
Référence dossier Client:22K017778 - 1510797383/9629480/S6/12/1_9629480/1/9

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande. Il est à noter que ce rapport en français est une copie de la version originale du rapport en langue polonaise et stockée en interne par le laboratoire.
NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 3 : Le présent rapport mentionne les analyses conclusives et non conclusives. En effet, le laboratoire met en œuvre les deux techniques d'analyse MOLP et META sur tous les échantillons massifs conformément aux exigences indiquées dans l'arrêté du 1er octobre 2019.
Le « -» indiqué dans « Type de préparation » s'entend comme « Préparation avec traitement par calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)
NB 4 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0,1% en masse.
NB 5 : "Fibres d'amiante non détectées" au MOLP, signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante optiquement observable.
Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir un diamètre supérieur à 0,2 µm.
"Fibres d'amiante non détectées" au MET signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante.
NB 6 : La portée d'accréditation du laboratoire est référencée sous le n° AB 1609 et est disponible sur https://pca.gov.pl/.
NB 7 : Le prélèvement relève de la responsabilité du client.
NB 8 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18).
NB 9 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 3 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante naturellement présent dans les matériaux et produits manufacturés. Il respecte également le cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés.
NB 10 : En application de l'annexe I de l'arrêté du 1er octobre 2019, si au moins l'une des préparations met en évidence la présence d'amiante, il est conclu à la détection d'amiante sur l'échantillon. Sinon, il est conclu à la non détection de fibre d'amiante

Validé et approuvé par :



Adriana Kerlin
Chef d'équipe

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 8 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.
Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.
Al. Wojska Polskiego 90
82-200 Malbork, POLSKA

ANNEXE 4 : PHOTOS

Produits et matériaux prélevés



P031



P032



Sondage



P033

© Bureau Veritas Exploitation - 01/2017